

A young child in a red sweater is smiling and holding a large white plate. The child is in a room with other people in the background, including a woman in a white coat and a woman in a striped dress. The scene is brightly lit, suggesting an indoor setting like a school or community center.

LE FONDS EUROPÉEN POUR LES RÉFUGIÉS À VOTRE PORTÉE

fedasil
AGENCE FÉDÉRALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE



Soutien au logement

Mineurs d'âge

Aide juridique

Formations

Aide psychologique

Recherche d'emploi

ÉDITO

Comme la grande majorité des pays européens, la Belgique connaît actuellement une importante augmentation des demandes d'asile. Sous mon impulsion, le Gouvernement belge a œuvré en faveur de solutions législatives et structurelles à la problématique relative au manque de places d'accueil pour demandeurs d'asile. Des moyens financiers ont ainsi été dégagés pour permettre la création de structures d'accueil supplémentaires.

Au niveau européen, afin de renforcer la solidarité entre les États membres par un rééquilibrage des efforts consentis en matière d'accueil, quatre Fonds européens pour les réfugiés et primo-arrivants ont été initiés. Parmi eux, le Fonds Européen pour les Réfugiés (FER) se révèle un outil précieux quand il s'agit de faire face à une situation d'exception comme la crise de l'accueil que nous connaissons actuellement.

La programmation belge 2008-2013 du FER soutiendra également des initiatives dans les domaines de l'accompagnement juridique, psychologique ou social des demandeurs d'asile ou des réfugiés reconnus. En particulier, les projets d'accompagnement à la recherche d'un logement décent pour les réfugiés seront privilégiés.

Je formule tous mes vœux que ce dépliant de présentation du FER suscite des vocations nouvelles de promoteurs de projet, pour le plus grand bénéfice des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Philippe Courard,
Secrétaire d'État à l'Intégration sociale



LE FONDS EUROPÉEN POUR LES RÉFUGIÉS

Le Fonds européen pour les Réfugiés (FER) est un programme créé en 2000 par l'Union européenne.

Le FER cofinance des projets en matière d'accueil des demandeurs d'asile, d'intégration des réfugiés et de réinstallation. Il prévoit un éventail d'actions très large: accompagnement et soutien juridiques, socio-économiques, psychologiques, formations...

Quels types de projet ?

La sélection des projets soutenus par le FER se fait sur base de priorités fixées par l'Union européenne. Les priorités du programme 2008-2013 en Belgique étaient, à l'origine, orientées vers la mise en œuvre des nouvelles lois en matière d'asile. Les programmes ont évolué vers le cofinancement de projets qui apportent une réponse à la saturation du réseau d'accueil pour demandeurs d'asile, plus précisément en soutenant la recherche de logements.

Le FER cofinance uniquement des projets. Le fonctionnement quotidien d'une organisation ne peut pas être financé.

Quelle est l'aide du FER ?

Les projets soutenus par le FER bénéficient d'un cofinancement habituellement de 50% du coût total du projet, mais qui peut s'élever à 75% pour des projets concernant des mineurs d'âge ou des femmes en difficulté, ou encore pour des projets visant à améliorer la cohérence de la politique nationale avec les acquis communautaires.

Les projets sélectionnés font l'objet d'une convention très détaillée. Le FER fonctionne avec des exigences techniques très précises qui demandent à être respectées rigoureusement. Les points d'attention concernent l'éligibilité des dépenses et la conformité des bénéficiaires au groupe cible: demandeurs d'asile, réfugiés reconnus ou bénéficiaires de la protection subsidiaire. Les autres primo-arrivants ou les candidats à la régularisation n'en font pas partie.

Qui peut introduire une demande de financement ?

Les bénéficiaires sont des ASBL, mais aussi des pouvoirs publics. Pour que les coûts de personnel soient éligibles pour des fonctionnaires, il faut cependant que ceux-ci soient engagés expressément pour le projet.

Les porteurs de projets FER viennent donc de différents horizons : CPAS et autres institutions publiques, associations développant des projets d'intégration sociale (aide dans les démarches administratives, dans la recherche de logements), associations accompagnant les populations étrangères ou d'origine étrangère, agences sociales immobilières, associations et mouvements de femmes, associations s'occupant de mineurs, couples d'associations...

Comment introduire sa candidature ?

Fedasil, l'autorité compétente pour la gestion du Fonds en Belgique, lance chaque année un appel à projets. Cet appel est publié sur le site **www.fedasil.be** et sur le site du Moniteur belge (**www.moniteur.be**). Les projets introduits sont analysés et soumis à un Comité de sélection.

La volonté de l'Union européenne est de mener une politique convergente en matière d'asile et d'immigration.

Outre le FER, l'Union a créé en 2008 trois autres Fonds complémentaires : le Fonds Intégration, le Fonds Retour et le Fonds Frontières extérieures.



GROS PLAN SUR QUELQUES PROJETS

**À titre d'exemple, le FER 2008, doté de plus de 3.300.000 €, a cofinancé une trentaine de projets.
Voici quelques exemples concrets de projets soutenus par le FER.**

Soutien au logement

Le FER soutient la recherche de logement pour les réfugiés reconnus. Les personnes qui viennent d'obtenir le statut de réfugié se voient proposer un coaching (Caritas), un accompagnement dans la recherche d'un logement (Convivium, CPAS de Bruxelles, CAW Sonar, Minderhedencentrum De8) ou un logement d'attente (CPAS de Destelbergen).

Mineurs d'âge

Le FER appuie des projets apportant des réponses spécifiques aux mineurs d'âge non accompagnés. Les jeunes reçoivent un soutien social et psychologique (Aïcha), un hébergement de crise ou une mise en autonomie (Synergie 14), une thérapie de groupe (Solentra). Le FER soutient également un projet de formations et supervisions pour les professionnels de l'accueil de mineurs (Union des villes et communes de Wallonie).

Aide juridique

Le FER accompagne la réforme du droit d'asile: formations pour le personnel du Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA), mise en place d'une base de données de jurisprudence au Conseil du Contentieux des Étrangers, analyse de dossiers de demandes d'asile et intervention éventuelle auprès des instances de décision (Comité Belge d'Aide aux Réfugiés - CBAR), helpdesk et formations pour les intervenants de 1^{ère} et 2^e lignes (Vluchtelingenwerk Vlaanderen).

Formations

Le FER encourage le développement de formations et supervisions pour les travailleurs sociaux des structures d'accueil collectives (Croix-Rouge) et individuelles (Union des villes et communes de Wallonie).

Recherche d'emploi

Le FER soutient les projets de guidance administrative et de recherche de formations ou d'emploi: accompagnement à l'accès aux services publics (Rotes Kreuz à Eupen, Form'Anim à Liège ou encore Le Miroir Vagabond dans le Luxembourg), valorisation des compétences des demandeurs d'asile (Groep Intro); aide à l'insertion d'artistes réfugiés (Vluchtelingenwerk Vlaanderen).

Aide psychologique

Le FER appuie les projets qui fournissent des réponses à des situations de détresse ou de fragilité psychologique des demandeurs d'asile et des réfugiés: groupes de parole pour demandeurs d'asile (centres Rode Kruis), accompagnement de jeunes adultes (Mentor Escale), consultations (Ulysse, Solentra), intégration de femmes confrontées à l'excision (GAMS).



INFORMATIONS PRATIQUES

L'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) est l'autorité compétente pour la gestion du FER en Belgique.

La direction Gestion et contrôle du réseau de Fedasil conseille, soutient, suit et contrôle les projets. À la clôture des programmes, un échantillon de projets est audité par l'Inspection des finances.

FEDASIL

cellule FER

21, rue des Chartreux

1000 Bruxelles

pierre.herbecq@fedasil.be

T. 02 213 44 45

jo.matyn@fedasil.be

T. 02 213 44 04

Les documents suivants sont accessibles sur le site de Fedasil
www.fedasil.be/EVF

- Vade-mecum pour le promoteur de projet
- Formulaires d'introduction d'un projet
- Acte de base et décisions européennes
- Programmes pluriannuel et annuel
- Listes des projets FER (2002-2008)



VO SOCIAL



www.fedasil.be



Le Fonds européen pour les Réfugiés (FER)
est un fonds créé par l'Union européenne.